



FICHE D'INSCRIPTION STAGE

Année 2011-2012

STAGE DEMANDE : Prévention et secours civiques PSC1 N°Ordre :

NOM : **Prénom** :
Né(e) le : à Département :
Situation de famille :
Scolarité ou profession :
Adresse : N°..... Rue..... Bât Etage
Code Postal : VILLE.....
TELEPHONE : Domicile Portable :
Courriel :@.....

Dates et lieu de la formation

Les samedis 2 et 9 juin 2012 de 9h à 12h et 14h à 17h.

Date limite d'inscription : 30 mai 2012 (4 candidats minima 10 candidats maxima)

Maison des Associations 6 Rte d'Ingersheim - 68000 COLMAR

Bât C - Entrée 1 - Salle 2.2 - 2ème étage : Tel : 06.28.40.76.52

Accès parking « Manufacture » par la rue Henri Wilhem.

Aucune convocation ne vous sera adressée. En cas d'annulation du stage par l'association pour insuffisance de candidats ou pour toutes autres raisons indépendantes de sa volonté, le stagiaire sera avisé et les frais remboursés intégralement.

Frais pédagogiques

- Particuliers : **79 Euros** - Professionnels : **88 Euros**

Les frais pédagogiques sont payables à l'inscription par chèque, encaissé après le début de stage.

Pour tous stages pris en charge par un organisme ou une association, une convention devra être établie au moins 15 jours avant le début du stage accompagnée du règlement. Le stagiaire devra joindre un chèque de caution dans l'attente du règlement par l'organisme ou l'association.

- Je prends bonne note qu'en cas d'abandon, quelle que soit la raison, il ne serait fait aucun remboursement des sommes versées.
- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et y souscrire ainsi que des conditions de modifications éventuelles.
- Ci-joint chèque N°..... de la somme de : à l'ordre de l'ACSS

Fiche d'Inscription et règlement

**accompagnées d'une enveloppe timbrée (1,00 €) de format 229x324mm à vos noms et adresses
à envoyer à**

ACSS- Maison des Associations- 6 Rte d'Ingersheim - 68000 Colmar